
Case Management.

Excellence en conseil et en service.



Objectif.

Le Case Management d'*innova* a pour objectif la conservation du poste de travail et une réinsertion professionnelle rapide et durable en cas d'incapacité de travail. Si des personnes malades ou ayant été victimes d'un accident de travail se trouvent en difficulté, nous en examinons les raisons avec eux et mettons au point avec les personnes impliquées (par exemple le médecin traitant, l'employeur, l'office AI) des mesures permettant un retour au travail.

Principe.

Le recours à la prestation de Case Management est volontaire et fait partie intégrante de l'assurance perte de gain. La collaboration est basée sur l'engagement, le respect et la confiance mutuelle. Plus les recherches communes d'une solution optimale sont précoces et complètes, plus la santé et la situation sociale de la personne concernée peuvent se stabiliser et s'améliorer. La reprise rapide de l'activité professionnelle est ainsi favorisée.

Soutien personnel.

Vous bénéficiez d'un soutien personnel et professionnel du Case Manager, qui vous accompagne dans votre réinsertion professionnelle. Le Case Manager travaille de manière ciblée en couvrant de nombreux domaines en intégrant les facteurs médicaux, professionnels, financiers et sociaux et en tenant compte de l'aspect technique des assurances ainsi que du droit du travail.

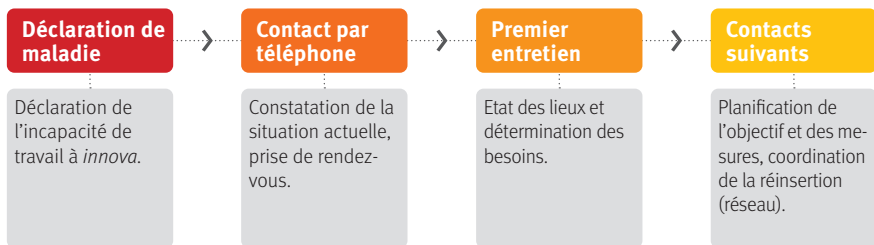
Nous sommes une équipe de professionnels qualifiés, riches d'une longue expérience et d'une solide formation dans le soutien et le conseil des personnes en incapacité de travail.

Déroulement.

En cas de menace d'incapacité de travail de longue durée, un collaborateur de l'équipe Case Management d'*innova* prend contact avec vous par téléphone afin de faire le point sur votre situation actuelle. Si un soutien est nécessaire, un premier entretien sans engagement est organisé avec un Case Manager.

Un état des lieux est d'abord effectué puis les besoins de soutien sont évalués et les objectifs définis conjointement. Une fois en possession de votre consentement écrit, le Case Manager entre en contact avec les différents acteurs impliqués. Ces derniers se coordonnent systématiquement à propos de votre dossier afin de vous soulager et de vous soutenir au mieux. Les objectifs convenus sont discutés lors d'entretiens réguliers et les mesures nécessaires sont examinées ensemble. Le Case Manager vous soutient et suit l'évolution du dossier jusqu'à la fin.

Résumé du déroulement.



Méthodologie et éthique.

Le Case Management d'*innova* s'appuie sur un programme d'action du réseau Case Management Suisse. Le soutien est global, tient compte des ressources et recherche des solutions. Ce service est orienté vers les besoins individuels. Le Case Management requiert l'association des valeurs d'humanité, de rentabilité et de professionnalisme. Nous nous appuyons sur le concept fondamental d'empowerment, au sens de l'autonomisation des personnes en incapacité de travail. Nous assurons la continuité et respectons l'indépendance des personnes concernées.

Protection des données.

Tous les entretiens menés et les informations échangées avec le Case Management restent confidentiels. Une grande attention est accordée à la protection des données. Seules les personnes à qui vous avez donné procuration ont accès aux données confidentielles. Les informations nécessaires aux acteurs impliqués ne sont transmises qu'en cas de besoin et avec votre consentement. Vous pouvez à tout moment prendre connaissance du dossier géré par *innova*.

Vos avantages.

- Conseil personnalisé
- Définition d'objectifs et recherche de solutions
- Accent mis sur les ressources
- Intégration des acteurs concernés
- Minimisation des obstacles bureaucratiques
- Augmentation de l'efficacité, réduction des coûts
- Garantie de qualité
- Processus de soutien continu
- Soins personnalisés
- Acteurs coordonnés et procédures structurées
- Transparence
- Maintien de la capacité de travail favorisé

Parfaitement assuré

Axé sur le conseil individuel et l'apport d'un service fiable, *innova* opère sur le marché des niches et apporte des solutions d'assurance innovantes. Nous sommes un assureur privé spécialisé dans les particuliers et les entreprises. Notre offre comprend l'assurance maladie et l'assurance accident. Vous êtes parfaitement assuré par *innova* grâce à une situation financière de base saine et à une gestion de qualité.

Assurance perte de gain.

Avec des produits simples et standardisés, *innova* offre aux micro-entreprises et petites entreprises, aux indépendants ainsi qu'aux associations professionnelles et de branche des solutions d'assurance attractives pour couvrir les risques économiques liés à l'obligation légale de maintien du salaire. Le Case Management fait partie intégrante de notre assurance perte de gain.

Gestion de la qualité.

innova possède la certification ISO 9001 (management de la qualité) ainsi que le label SQS GoodPriv@cy (système de gestion de protection des données).

